



Compte-rendu des Assemblées Générales ordinaire & extraordinaire de l'association « Coques en Bois » le samedi 9 février 2019 Au Val Saint Martin à Pornic

A 9h30, Jean Claude Le BERRE président de l'association, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants.

Sont décomptés 70 présents et 9 représentés à jour de leur cotisation

Élection du bureau de l'Assemblée Générale : sont proposés et élus à l'unanimité Christian Foussier comme président et Daniel Bourez comme secrétaire

AG extraordinaire pour modification des statuts de l'association:

Les adhérents de « CEB » ont pu consulter sur le site internet de l'association les modifications apportées aux statuts, elles portent sur les points suivants affichés sur écran :

Article 1 : le siège social est transféré à la Maison des Associations 4 rue de Lorraine 44210 Pornic

Article 11 : le conseil d'administration est porté de 6 à 15 membres pour une durée de 3 ans et renouvelé par 1/3 chaque année

Article 12 : au sein du CA, les décisions sont prises à la majorité des votants, le vote par procuration est autorisé à raison d'1 par administrateur présent pour les sujets à l'ordre du jour

Les autres articles ne sont pas modifiés.

Vote contre: 0 Abstention: 2 Vote pour: 77

Les nouveaux statuts sont adoptés

AG ordinaire :

- Rapport moral et d'orientation du Président :

2018 a marqué les 10 ans de CEB dont les effectifs, le nombre de bateaux, les manifestations sont en croissance permanente. L'association est maintenant connue et parfaitement intégrée dans les activités touristiques de la ville, du département, de la région et elle intègre chaque année nombre de nouveaux Pornicais.

CEB s'intègre bien dans la stratégie nationale pour la mer et le littoral, le développement de la culture maritime, le nouvel intérêt pour la propulsion vélique et l'économie circulaire mais sans oublier nos activités classiques de restauration de bateaux, de cours de cartographie, de nœuds marins et de sorties en mer de nos différents bateaux.

Dans ce contexte, pour 2019, il faudra se montrer prospectif sur l'évolution de notre association, avec un projet de caboteur à voiles à étudier et à insérer dans le cadre de notre futur déménagement du site du Clion dans les années 2021/2023 du fait du déplacement des ateliers municipaux.

Notre participation à 5 événements nautiques est programmée : Débord de Loire, Semaine du Golf, Régate du bois de la Chaise, les Insolites de Bouin et notre 11^{ème} rencontre CEB confirme l'aspect jeune & dynamique de notre association.

Soumis au vote, ce rapport est unanimement approuvé.

- Rapport d'activité :

Jacques Néro après un rapide rappel des activités classiques de CEB précise que l'étude d'un projet de construction ne doit pas être concentrée sur un seul type de bateau, l'histoire de la baie de Bourgneuf en propose d'autres.

Par ailleurs, nos 2 principaux bateaux ont assuré 51 sorties pour Anelor et 23 sorties pour Jolie Marion avec les sorties pêche. Les réunions de planning sont le 1^{er} lundi du mois, il convient toutefois de ne pas laisser à 1 seule personne la responsabilité du fonctionnement (cogestion svp) et ne pas oublier de participer aux travaux de rénovation. La mise à l'eau prochaine de Dorade va demander de nouveaux équipages; il faut globalement augmenter le rythme des sorties pour équilibrer nos budgets en 2019.

Projet « Lougre » : J.J Vergeylen fait le point de l'avancement du groupe de travail de 7 personnes créé en 2017 et qui a procédé à 12 réunions et 10 visites de chantiers ou d'interlocuteurs professionnellement intéressants, sans interférer sur le budget de CEB.

En résumé, la construction en bois traditionnelle double les coûts et nécessite des qualifications face au « strip-planking » ; les coûts de maintenance sont dans la même proportion. La question n'est pas tant la construction que l'exploitation du bateau, que voulons-nous faire de celui-ci ?

- Approbation des comptes 2018 et budget 2019 :

Notre trésorier Claude Lingrand fait état d'une excellente année avec un résultat positif de 8.679 € grâce à une activité débordante. Ci-après les données chiffrées présentés

Recettes 26.162 €uros dont principalement :

10.547 € de ventes diverses - 4.876 €uros de cotisation - 4.415 € de dons et vide grenier - 3635 €uros de sorties de nos bateaux etc...

Dépenses 17.483 €uros dont principalement :

8.180 € pour la maintenance des bateaux - 2.975 € pour les manifestations - 5.724 de charges diverses
Au 31 décembre 2018, la trésorerie nette est de 9.858 €.

Le budget 2019 est estimé à 24.400 € sans hausse de cotisation, maintenue à 28 €. L'investissement d'une remorque pour le transport de nos bateaux est envisagé.

Les comptes sont approuvés par l'AG avec 78 votes pour, 1 abstention et 0 contre.

- Election du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration:

5 administrateurs sont en fin de mandat, il s'agit de J.M Fréal-saison, Pierre Buccai, Dominique Massé, Claude Voisin et Henri Lingrand. Tous sont candidats.

Vote contre: 0 Abstention: 2 Vote pour: 77

Par ailleurs, J.M Dampierre a démissionné de son mandat. Son remplacement par C.Foussier est votée

Vote contre: 0 Abstention: 2 Vote pour: 77

Questions diverses: au cours de différentes interventions dans la salle, les points suivants ont été discutés :

- Local de la rue du canal : quel avenir ? Un groupe d'adhérents a nettoyé le terrain et le local. Un « relookage » est opéré mais peut-il devenir un lieu d'accueil dans la semaine et même un petit musée maritime ?
- Futur bateau : des adhérents demandent à ce qu'un choix soit possible entre plusieurs projets, surtout si cela engage le futur de l'association. JC Le Berre confirme que c'est l'AG qui votera en 2020 ou 2021 l'évolution de l'association au travers de ce projet.
- Navigation & entretien : il est rappelé que les membres de l'association qui naviguent sur les bateaux doivent aussi participer à l'entretien de ceux-ci ! Lors des journées de carénage en avril, on a vu peu de monde sur le terre-plein !

L'AG est close à 11h50 par JC. Le Berre qui invite les participants à un pot de l'amitié.

Le président de l'AG C.Foussier

Le secrétaire de l'AG D.Bourez

